

**Fiche n° 8**

**Gestion de la dette technique : maintien en condition technique et modernisation**

La résorption de la dette technique, nécessaire pour garantir un SI à l'état de l'art et un fonctionnement optimal des applications, représente un enjeu majeur pour la DGFIP et une orientation stratégique pour le service des systèmes d'information, fixée par le chantier 3.1 du contrat d'objectifs et de moyens : « résorber la dette technique et fonctionnelle ».

Deux plans d'actions, bénéficiant d'un budget dédié et d'un suivi particulier, sont mis en œuvre :

- un plan de modernisation des applications critiques, obsolètes ou en voie d'obsolescence. La modernisation rassemble les opérations lourdes consistant à sortir des technologies dont la pérennité n'est plus assurée. Les opérations prioritaires concernent la sortie des applications de l'environnement GCOS7 et PacBase ;

- une activité de maintien en conditions techniques (MCT) dont l'objectif est de stabiliser la dette et d'éviter toute résurgence. Ces opérations sont indispensables pour garantir une continuité de fonctionnement (des infrastructures obsolètes compromettent la reprise en cas d'incident), la sécurité du SI (des infrastructures obsolètes permettent une exploitation aisée de failles connues) et le bon fonctionnement des applicatifs (notamment suite à évolution de leur environnement technique ou fonctionnel).

En association avec les bureaux métiers, les travaux impliquent les bureaux du SSI, de la DPN et des ESI partenaires, le pilotage de la mission étant assuré par le bureau SI-1. Une instance dédiée, le comité de pilotage MCT-Modernisation, se tient régulièrement et permet d'assurer un suivi rapproché des actions engagées, dans leur dimension opérationnelle et budgétaire. Les deux missions sont également abordées en COPSI Technologique.

**I – Modernisation : calendrier, avancement des travaux et perspectives**

L'échéance globale de sortie de GCOS 7 est fixée au 31 décembre 2023, la sortie de PacBase devant s'effectuer dans le calendrier le plus opportun.

Les travaux menés permettent de distinguer plusieurs stratégies de sortie selon les choix techniques opérés (ré-écriture, portage vers z/Os, décommissionnement) ce qui peut modifier le calendrier final retenu pour chacune des applications (avec des débordements justifiés et validés au-delà de 2023).

D'ores et déjà, une partie des travaux est achevée et permet à la DGFIP de pérenniser et sécuriser les applications concernées : Pegase DVNI, HDVN, CHQ, Paysage (lots 1 et 2) et Mistral vague 1.

Un deuxième bloc d'application présente un état d'avancement nominal : Paysage (lot 3 en cours, puis lot 4), ETR et Majic (contentieux et batch), ou avec des ajustements calendaires respectant la cible globale (CIC/ICM, CESAR, REC, FIP, SIR, PEZ).

Enfin, un troisième bloc d'applications s'inscrit dans un calendrier lié aux contraintes spécifiques des projets. Ainsi, le calendrier de la bascule de la taxation IR-TH-FIP, actuellement prévu pour la campagne 2022, est en cours de réexamen. Par ailleurs, le décommissionnement d'AMD s'articule avec la reprise des amendes dans ROC/SP et le calendrier des différents lots du chantier MEDOC DB conduit à aller au-delà du 31 décembre 2023.

En outre, la sortie de Oracle Forms (pour les applications Fidji, et Iliad, ISTP WEB étant d'ores et déjà en train de migrer) apparaît comme un nouveau chantier à instruire dans le cadre de la modernisation du SI DGFIP.

Les premières réalisations, comme Paysage ou Mistral, permettent d'ores et déjà au métier de se projeter dans l'avenir, de réfléchir au devenir des missions sans être contraint par l'obsolescence des applications.

## **II – MCT : calendrier, avancement des travaux et perspectives**

Les applications en technologie Linux s'appuient pour une très grande majorité sur des « socles » comprenant le système et les logiciels associés (Postgres, Tomcat...) dans des versions cohérentes, maîtrisées et suivies (notamment pour les correctifs de sécurité). Les socles 2007, 2012 et 2016 représentent l'essentiel de l'existant en production. Le socle 2021 arrivera en production dans les semaines qui viennent. Pour des raisons d'obsolescence, les socles 2007 et 2012 doivent être remplacés par les socles 2016 et 2021 dans les mois et années à venir. Les travaux laissent envisager en cible prioritaire la sortie des socles 2007 au 31 décembre 2021, la sortie des socles 2012 au 31 décembre 2022 et la sortie de Struts (composant Java obsolète) à la même date.

Au 1<sup>er</sup> octobre dernier, date du dernier COPIL de suivi, l'avancement des travaux était le suivant :

- socle 2007 : sur les 44 applications identifiées, 20 seront effectivement migrées au 31 décembre 2021 et les 24 autres font l'objet d'une planification raisonnée de leur sortie en fonction des opportunités projets ou de leur décommissionnement lié à l'arrivée d'autres projets ;
- socle 2012 : sur les 134 applications identifiées, 59 applications auront opéré leur migration vers un socle plus récent au 31 décembre 2021, 43 ont un calendrier de prise en charge technique établi et 32 sont encore à traiter.

Grâce à ces travaux d'ampleur, l'âge moyen du socle a pu être stabilisé à environ 8 années.

S'agissant de Struts, sur les 38 applications identifiées, 19 applications n'utiliseront plus cette brique au 31 décembre 2022, les calendriers restant à valider pour les autres.

Ainsi, après avoir réussi à stabiliser l'âge du socle, l'objectif des prochains mois est de finaliser la sortie des socles les plus anciens afin de rajeunir nettement l'âge du SI.

Parallèlement, d'autres items techniques à traiter ont été identifiés et feront l'objet d'arbitrage quant à leur calendrier de traitement.

## **III – Moyens engagés**

Grâce au COM, des budgets importants ont pu être dégagés pour ces chantiers. Ainsi, près de 30 M€ y ont été consacrés en 2020, près de 40 M€ en 2021 et il est prévu de consacrer un montant du même ordre en 2022. Cet effort a représenté plus du doublement de l'effort annuel antérieur.

\*

Après cette première phase de rattrapage, une attention particulière est apportée dans les instances projets pour que la dimension d'obsolescence soit bien intégrée dans les travaux. La bonne prise en compte de cette problématique répond pleinement à l'objectif de satisfaction utilisateur assigné au SI, avec des applications à l'état de l'art, disponibles pour les usagers et aptes à s'intégrer dans la politique de numérisation de notre administration.